

A savoir avant de prendre la route

Dernière mise à jour le 09/10/2025

Un accident, une crevaison ou encore une panne, ça peut arriver et le plus important est de savoir quoi faire. Quelques conseils pour vous aider.

En bref : Un accident, une crevaison ou encore une panne, ça peut arriver et le plus important est de savoir quoi faire. Quelques conseils pour vous aider.

En cas d'accident

Avoir un accrochage, ça arrive bien entendu, même en vacances. L'important est de savoir comment réagir, surtout qu'au Panama, les choses sont un petit peu différentes.

L'équipe ToutPanama vous expliquera en détails les procédures lors du <u>briefing</u>, mais sachez déjà que le constat à l'amiable n'existe pas.

La première chose à faire est de ne rien faire ! Il ne faut absolument jamais bouger le véhicule accidenté avant le constat dressé par les autorités, sous peine d'être considéré comme responsable.

Et cela même si vous gênez la circulation ou qu'un bouchon se crée. Les locaux sont habitués, c'est la procédure. En premier lieu, mettez-vous en sécurité ainsi que les passagers, notamment à l'ombre si vous le pouvez (et n'oubliez pas de vous hydrater) tout en gardant un œil sur le véhicule. **Contactez la police (104)** puis l'assurance (numéro indiqué sur le contrat de location). Ils peuvent mettre plus ou moins de temps à arriver et à effectuer les démarches. Soyez patients et pensez bien à demander le « **parte policivo** » pour les démarches auprès de l'assurance.

N'hésitez pas à contacter l'Assistance francophone ToutPanama en cas de besoin. L'équipe est là pour vous aider.

En cas de crevaison

Du fait du climat tropical et des variations de température, il est conseillé de vérifier la pression des pneus (indications dans la portière conducteur) au moins une fois par semaine. C'est rapide, le pompiste vous le fera au moment de faire le plein, il suffit de demander.

Une crevaison peut néanmoins arriver, et ce, quel que soit l'état d'usure du pneu. A la prise du véhicule, vérifiez bien que vous avez le cric (on le nomme « gato » en espagnol, comme un chat). Il est systématiquement présent, mais une petite vérification ne fait pas de mal.

En cas de crevaison, changez vous-même la roue endommagée par la roue de secours avec les outils présents dans le véhicule. Pensez à bien le faire sur un sol plat. Il faudra simplement vous rendre chez un « llantero » ou dans un « taller », atelier-garage s'occupant essentiellement de la réparation pneumatique. Il y en a beaucoup sur les routes panaméennes. Ensuite, ça sera facile, il vous mettra une mèche et vous remontera la roue en échange de 5.00 à 10.00 USD. Vous pourrez reprendre votre route sans aucun problème.

Si le pneu n'est pas réparable, appelez le loueur qui vous indiquera la marche à suivre. Une nouvelle fois, en cas de soucis de communication ou autre, **l'Assistance ToutPanama est à votre écoute pour vous accompagner**.

Gardez bien avec vous la facture de réparation ou d'achat de pneu, elle sera utile pour obtenir une indemnité auprès de l'assurance de votre carte de crédit le cas échéant.